

SCEPTRES D'OR DU DEVELOPEMENT DURABLE 2008

- LOCMARIAQUER-

I- Fiche d'Identité

Nom de la commune	Nombre d'habitant	Département
LOCMARIAQUER	1 404	Morbihan

II- Thème du projet

Thème du projet
Aménagement d'une voie communale de 700 m entre le Golfe du Morbihan et la Baie de Quiberon avec la mise en place de circulations motorisées et douces (piétonne et cycle)

III- Description et intérêt du projet

Résumé du projet	Originalités
<p>Aménagement d'une voie mixte entre Golfe du Morbihan et Océan Atlantique.</p> <p>Le site même du projet (la voie) ne comporte pas d'enjeux primordiaux pour la tenue et la préservation du site naturel de Kerpenhir Loporec, ce qui permet l'implantation d'une voie mixte tout le long de la route (tout en respectant des principes d'aménagement respectueux de l'environnement et des paysages).</p> <p>Quelle place pour le piéton et le cycliste ?</p> <p>Un carrefour pour voiture : Les piétons traversent en 2007 cet espace au langage routier : zébrures au sol, aucun passage clouté. Les piétons empruntent prudemment ce carrefour peu sécurisant pour eux.</p> <p>Eté 2007, les piétons marchent sur la route. Lorsque le site est très fréquenté (grande marée, journée ensoleillée) il est dangereux pour les piétons (enfants, poussettes, personnes âgées...) qui ont du mal</p>	<p>▪ Afin de respecter et préserver les abords naturels, la conception et la réalisation ont été menées en étroite collaboration avec le conservatoire du littoral. Certaines mesures ont été prise comme la suppression d'espèce colonisatrice de type <i>Baccharis halimifolia</i> ou la préservation des haies</p>

<p>à se trouver une place lorsque passent ou se croisent des véhicules.</p> <p>Que des panneaux indiquent la présence d'un milieu remarquable ou interdisent aux camping-cars de stationner, l'usage aujourd'hui nous démontre que ces informations ne sont pas prises en compte. Après cette butte enrobée de bitume...l'Océan Atlantique. Dans le projet proposé, cette zone devra être plus accueillante pour les piétons.</p> <p>Carrefour sécurisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par un cheminement lisible au sol et un marquage pavé pour faire ralentir les véhicules. - Un chemin sécurisé est aménagé le long de la route est séparé de la voie par une lisse de bois, les piétons et cyclistes seront en sécurité tout le long du parcours. - Proche des maisons, du camping et du commerce existant, ce site est sécurisé par un marquage pavé au sol (légèrement bombé) et un cheminement au sol pour les piétons. - Haies basses et lisse de bois délimitent clairement les espaces voiture / piéton. - L'emprise de la voirie est réduite pour faire ralentir les véhicules et deux cheminements permettent aux piétons et cyclistes de circuler en sécurité. Le mobilier urbain se limite à l'implantation de bancs et d'arceaux pour accrocher les vélos. <p>Aires de stationnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le parking existant est préservé, avec un seul accès au niveau de l'entrée du camping - Les campings cars ne seront plus autorisés à stationner sur cet espace sablé qui sera en partie végétalisé. - Dans la continuité du projet d'ensemble de la pointe de Kerpenhir, les voitures ne pourront plus stationner le long de cet espace naturel. <p>Chemin vers Auray :</p> <p>Cet aménagement permet de boucler la voie de circulation douce à l'échelle du Pays d'Auray et de la communauté de communes des trois rivières.</p> <p>Jusqu'ici très fréquentée par les campings-cars et les voitures, cette zone proche de l'océan sera plus naturelle, et surtout plus agréable pour les piétons qui seront en sécurité.</p> <p>Historique de l'opération</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11 octobre 2006 demande d'étude de faisabilité 	<p>existantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pendant toute la durée du chantier, une vigilance particulière a été portée sur la gestion des eaux pluviales. L'ensemble des eaux de pluies a été évacué dans les fossés existants spécialement maintenus. ▪ Le projet s'adapte au terrain en cours de chantier afin de préserver le plus possible les terrains du conservatoire du littoral, notamment les zones de dunes. ▪ Les plantations sur dunes ont bénéficié d'un mélange sable/terre. ▪ Dessinée à l'échelle de la commune de Locmariaquer et à l'échelle de la Communauté de communes des trois rivières, cette voie répond aux principes du développement durable. Elle incite les habitants et touristes à laisser leurs véhicules de côté, privilégiant ainsi la
--	---

<ul style="list-style-type: none"> - 21 juin 2007 lancement d'une consultation pour une étude d'aménagement et une maîtrise d'œuvre des travaux. - 26 septembre 2007 Constitution d'un groupement de commande avec la Communauté de Communes des Trois Rivières (Crac'h, Locmariaquer, Saint-Philibert) pour la réalisation de la piste cyclable, compétence intercommunale. - 30 octobre 2007 Approbation du projet et dépose d'un permis d'aménager - 03 mars 2008 démarrage des travaux - 06 juin 2008 réception des travaux 	<p>marche et le vélo.</p>
--	---------------------------

IV-Réalisation :

Nature du projet	Avancement	Temps de mise en œuvre	Photos	CD/DVD
Piste cyclable : compétence intercommunale Cheminement piétons et circulation motorisée : compétences communales	Projet achevé depuis l'été 2008	8 mois	OUI	NON

V- Investissements :

Coût	Financement	Retombées locales	Actions de communication
<p>Montant étude : 3 109,60 €</p> <p>travaux : 184 917,00€</p> <p>maîtrise d'œuvre : 13 989,59 €</p> <p>TOTAL : 202 016,19 €</p>	<p>Conseil Général du Morbihan : 28 695,00 €</p> <p>Dotation Globale d'Equipement : 42 201,00 €</p> <p>Autofinancement (commune) : 131 120,19€</p>	<p>▪ Augmentation de la fréquentation des commerces et services : l'hôtel- restaurant et supermarché.</p> <p>Bonne fréquentation du camping municipal (traditionnel – tente, caravanes) et du camping privé (location mobil-homes) compte tenu des aléas climatiques.</p> <p>▪L'accès à ces infrastructures peut se faire en voiture, à pied ou en vélo en toute sécurité. Liaison cycliste et piétonne sécurisée de 1 600 m, du Bourg (ouvert sur le Golfe du Morbihan) à la grande plage (ouverte sur la Baie de Quiberon)</p> <p>▪Départ d'un parcours écologique (faune et flore d'une zone humide) et liaison douce de 450 vers un autre secteur côtier.</p>	<p>▪ Mise à disposition du projet aux riverains et recueil de leurs remarques.</p> <p>▪ Le tracé de la piste cyclable est issu du projet d'itinéraire cyclable de la Communauté de Communes lui-même intégré au Plan vélo du Pays d'Auray.</p> <p>Le projet a recueilli l'avis favorable du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres propriétaire riverain.</p> <p>▪ Voie dénommée rue Henri EZAN, navigateur dans l'Aéropostale membre de l'équipage de l'hydravion « La Croix du Sud », piloté par Jean MERMOZ, disparu en mer le 7 décembre 1936.</p>

Contact :

M. Laurent SIMON

02 97 57 32 32 ; accueil@locmariaquer.fr